

Analyses 2015



Le Burundi, de plus en plus loin d'Arusha

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Commission Justice et Paix belge francophone asbl
Rue Maurice Liétart 31/6
B-1150 Bruxelles Belgique
Tél. +32 (0) 2 738 08 01
Fax: +32 (0) 738 08 00
info@justicepaix.be www.justicepaix.be

Le Burundi, de plus en plus loin d'Arusha ¹

Le Burundi est en pleine crise politique. Les résultats des récentes (et largement contestées) élections, confirmant un troisième mandat pour le Président sortant Pierre Nkurunziza, enflamment une situation pourtant déjà extrêmement tendue depuis des mois. Alors que l'accord d'Arusha semblait avoir balisé la route vers une stabilisation de la paix, Burundais et observateurs externes constatent avec crainte que cet objectif s'éloigne de jour en jour...

Un climat politique et social délétère

Les élections de 2005 devaient marquer la fin de la "période de transition" prévue par Arusha et inaugurer une phase de stabilisation de la démocratie. La scène politique était alors déjà dominée par le CNDD-FDD et son leader Pierre Nkurunziza. Mais lors du marathon électoral de 2010, les tensions accumulées depuis quelques années éclatèrent au grand jour. Les scrutins législatif et présidentiel ont ainsi été boycottés par une opposition refusant de cautionner les fraudes dont elle considérait que les élections communales avaient été entachées. Résultat : une marginalisation des partis d'opposition (non représentés au Parlement), des leaders de partis poussés à l'exil et un Président en position de totale suprématie. Le blocage politique avait commencé...

Les signes d'une dérive autoritaire du régime se multiplient alors... Un musellement et un durcissement à l'égard des contestataires et de la société civile, un niveau accru de corruption doublé d'une augmentation de la pauvreté, des pratiques violentes - voire de type martial - dans la gestion du pays, une instrumentalisation de l'opposition par la scission des partis ², des tentatives de modification constitutionnelle...

Ce dernier point est celui qui a déclenché la véritable crise politique dans laquelle s'enfonce le pays depuis 2013. Les propositions de modification de la Constitution, suivies par la candidature de Nkurunziza à un troisième mandat ont été largement ressenties comme une violation de l'"esprit d'Arusha". Or cet accord est sacré pour de nombreux Burundais, car considéré comme un gage et un symbole de paix. Ce n'est pas le cas du CNDD-FDD qui ne cesse de répéter que cet accord n'est pas contraignant... Ce problème d'interprétation révèle ouvertement, pour la première fois depuis 2005, date de l'adoption de la Constitution, le risque de voir se fracturer la base même du fragile système politique et idéologique d'un pays qui panse encore ses blessures d'une guerre si proche...

Une période pré- et post-électorale sous haute tension en 2015

La période pré-électorale en 2015 a été marquée par la violence et un manque de dialogue. Il n'a pas fallu attendre l'annonce de la candidature de Pierre Nkurunziza à un troisième mandat, pour que de très nombreuses voix se fassent entendre au sein du pays d'abord, mais à l'étranger également, contre "le coup de force" du Président.

Depuis, la tension est palpable et croissante. Les partis de l'opposition, accompagnés par certains "frondeurs" du CNDD-FDD, ont appelé les citoyens à manifester pendant plusieurs semaines d'affilée. D'autres gestes symboliques, comme le retrait de l'église catholique du

processus électoral “afin de ne pas se rendre garante d’élections pleines de lacunes”³, ont marqué les esprits. à l’étranger, les pressions diplomatiques n’ont pas cessé depuis lors, de l’Union européenne aux États-Unis, en passant par la Communauté d’Afrique de l’Est. Pressions pour l’instauration d’un climat propice au déroulement d’élections libres et apaisées d’abord, contre ce 3e mandat ensuite, pour un report des élections enfin. En dernier recours, une médiation commanditée par les dirigeants d’Afrique de l’Est (EAC) a été organisée début juillet, soldée par un échec, comme la précédente tentative de médiation menée sous l’égide des Nations Unies. La réponse, en interne, a été claire et nette : limogeage de ceux s’écarter de la voie du parti et répression violente de toutes les manifestations et expressions contraires au “troisième mandat”. Le climat de peur a été instauré progressivement (notamment à travers l’action des Imbonerakure, la “milice” constituée de jeunes liés au parti au pouvoir), mais n’a pu endiguer le mouvement de contestation qui a, lui aussi, progressivement grandi. La tentative manquée de putsch menée le 13 mai a ajouté une couche à cette situation délétère qui a poussé des milliers de burundais à l’exil.

Malgré cette intense mobilisation, les virulentes critiques et les sanctions internationales, les élections se sont déroulées le 29 juin (législatives) et le 21 juillet (présidentielle). Les législatives ont, à nouveau, vu l’opposition se retirer du processus, laissant la voie royale au CNDD-FDD, qui en sort avec un score écrasant. Pierre Nkurunziza a quant à lui obtenu 69% des voix lors de la présidentielle.

Quelles réactions à ces élections ?

Le scrutin de juillet – plus sensible encore que celui de juin vu l’enjeu du 3e mandat - a été qualifié de “paisible, mais pas crédible” selon l’ONU⁴. Le président Obama a indiqué le 28 juillet à Addis Abeba que “lorsqu’un dirigeant essaie de changer les règles du jeu au milieu de la partie, juste pour se maintenir au pouvoir, il y a un risque que l’instabilité s’installe et que des conflits éclatent comme cela est le cas aujourd’hui au Burundi”⁵. Les autres réactions internationales allaient dans le sens d’une condamnation du 3e mandat et de la façon dont se sont déroulées les élections⁶, mais le parti au pouvoir ne s’encombre guère de l’avis de ses “partenaires”.

De son côté, le 1er août 2015, l’opposition burundaise a choisi de se placer sous une seule et unique bannière, dépassant les clivages et tensions : ce Conseil national pour le respect de l’accord d’Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi et la restauration de l’état de droit au Burundi (Cnared) a pour objectifs, entre autres, la “lutte contre des institutions issues des pseudo élections du 29 juin, des 21 et 24 juillet 2015” et le “refus catégorique du troisième mandat illégal du Président Pierre Nkurunziza”⁷. Les intentions sont claires... et le ton préoccupant.

Dans les rues, la peur est là. Et l’assassinat, le 2 août, du général Adolphe Nshimirimana, bras droit du Président, suivi d’une tentative d’assassinat d’un des leaders de la société civile, Pierre-Claver Mbonimpa, font craindre une rapide escalade de la violence...

Se battre pour Arusha ?

La situation est aujourd’hui beaucoup plus grave que lors des élections ratées de 2010 : l’enjeu de ce nouveau cycle électoral de 2015 était le maintien de l’accord d’Arusha comme fondation du régime burundais⁸. Or le déroulement pour le moins contestable de ces

élections renforce l'écrasante mainmise du CNDD-FDD sur le paysage politique burundais et l'indéniable dérive autoritariste de son homme fort font craindre le pire quant à la survie du système consociatif tel qu'il a été dessiné dans les années 2000.

L'importante menace qui plane sur le pays appelle la réaction car les rangs des mécontents grossissent chaque jour, soutenus par les exilés politiques. Et les pays autour, eux, observent et attendent leur tour... Les confrontations et actes de violence inacceptables qui ont marqué la période pré-électorale sont en train de prendre de nouvelles proportions et le risque de déstabilisation régionale est fort.

Tous les partenaires du Burundi (bailleurs de fonds, partenaires diplomatiques et acteurs de la société civile) doivent maintenir la pression sur le gouvernement pour qu'il stoppe l'escalade de la violence. De nouvelles négociations entre parti au pouvoir, opposition et contradicteurs du CNDD doivent par ailleurs être organisées pour permettre aux uns et aux autres de s'exprimer autrement que par la voie des armes. L'aide budgétaire au gouvernement doit être temporairement suspendue et les fonds pourraient être réaffectés à l'aide humanitaire en faveur des réfugiés burundais, dont le nombre risque de ne pas décroître rapidement. Dans la même ligne, la Communauté internationale se doit de continuer à appuyer les organisations de la société civile locale qui prennent des risques considérables en continuant à informer et dénoncer la situation dans leur pays. Le rôle de contre-pouvoir est aujourd'hui extrêmement dangereux et pourtant, plus important que jamais. Protection et appui doivent être offerts à ceux qui sont menacés dans leur propre pays.

Laure Malchair,
Chargée de projets chez Justice et Paix,
Septembre 2015.

L'Accord d'Arusha

Après 10 ans d'une terrible guerre civile, gouvernement, opposition et groupes armés rebelles burundais se mirent d'accord en 2000 sur un "accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi". Le choix du système politique dit consociativiste a permis que les questions ethniques soient régulées par la loi et que les postes de pouvoir soient attribués précisément aux différentes ethnies reconnues (Bahutu, Batutsi et Batwa). Rappelons que le parti politique majoritaire CNDD-FDD ne rejoignit le processus qu'en 2003, en signant un accord séparé.

L.M.

1. Pour la version complète de ce texte, voir sur notre site www.justicepaix.be
2. Plusieurs partis d'opposition ont vu certains de leurs membres vouloir soudainement destituer les leaders historiques et, suite au conflit, créer une nouvelle aile. Celle-ci, plus proche du pouvoir, a été reconnue par le gouvernement, aux dépens des responsables "traditionnels" se voyant dès lors poussés hors du champ politique.
3. Communiqué du 28 mai 2015.
4. RFI, "Pour l'ONU, les élections burundaises ne sont pas crédibles", 29 juillet 2015.

5. IWACU, “Washington demande la reprise du dialogue”, 29 juillet 2015.
6. La Belgique a ainsi annoncé, à l’issue des élections, qu’elle “ne pourra pas reconnaître le résultat des élections” au Burundi.
7. “Acte constitutif du Conseil national pour le respect de l’accord d’Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi et la restauration de l’Etat de droit au Burundi (Cnared)”, 31 juillet 2015.
8. International crisis group, “Les élections au Burundi : l’épreuve de vérité ou l’épreuve de force ?”, in Rapport Afrique n°224, avril 2015